

Mercredi des Cendres

Lectures : Jl 2, 12-18 ; 2 Co 5, 20-6, 2 ; Mt 6, 1-6.16-18

« Ton jeûne ne sera pas connu des hommes, mais seulement de ton Père qui est présent au plus secret ».

Le Seigneur réaffirme, dès le début de son ministère, la place du jeûne dans la vie de ses disciples, comme il en était chez les Juifs, mais il insiste pour qu'il demeure à sa juste place, non pas comme un étendard de vaine gloire mais comme une participation à la Passion du Seigneur, puisque le Carême nous prépare à célébrer, dans la joie, la victoire pascale du Christ.

Le jeûne, fort mitigé de nos jours, quand il est même pratiqué, reste traditionnellement un élément important de notre Carême. Reconnaissons pourtant que, dans l'imaginaire chrétien le carême évoque spontanément un temps de pénitences corporelles et de privations pénibles. Elles ne sont pourtant pas les plus importantes dans la perspective de l'Église, même si elles sont nécessaires. Le jeûne doit être discret, nous demande le Seigneur, car son but est de purifier notre vie devant Dieu et non pas de pavaner avec une mine défaite.

Souvenons-nous de l'enseignement de Jésus au sujet de la prière ; cela vaut également pour la pratique du jeûne : le publicain reste à l'écart, dans l'ombre, et supplie Dieu de lui faire miséricorde, tandis que le pharisien étale sa bonne conduite extérieure.

Le jeûne réclame un effort ascétique, une certaine maîtrise de soi ; c'est un renoncement qui participe à celui du Seigneur dans le désert, en vue de partager sa victoire. Il est, par conséquent, un élément de notre conversion, mais la conversion est première : « Déchirez vos cœurs et non pas vos vêtements, et revenez au Seigneur votre Dieu », disait le prophète Joël, s'adressant également à notre génération.

Le jeûne du chrétien, comme le rappellent constamment les Pères de l'Église, lui permette de faire l'aumône et de nourrir les pauvres avec ce qu'il a pu économiser par ses abstinences.

Si sa santé ou d'autres circonstances ne lui permettent pas de faire un jeûne conséquent, il est toujours invité à opérer des retranchements plus dans la qualité de la nourriture que dans la quantité, mais également en divers domaines, comme dans le temps perdu dans les réseaux sociaux ou dans l'argent dépensé en futilités ; cela l'aide également à se tourner vers son prochain, à lui consacrer du temps, à lui offrir ses services ou, au minimum, à lui prêter un regard d'attention et de gentillesse ; nous devrions facilement être imagina-tifs dans ce genre de pratiques.

Dans l'énumération des trois pratiques traditionnelles dans le judaïsme, saint Matthieu place la prière au centre, entre l'aumône et le jeûne : n'est-ce pas une façon de la mettre particulièrement en valeur en temps de Carême ? Mais, comme pour le jeûne et l'aumône, le Seigneur nous met en garde contre une mauvaise intention dans l'exercice de la prière, qui est l'ostentation ; lui-même, nous le voyons dans l'Évangile,

s'est souvent retiré à l'écart pour prier son Père, à la fois pour sauvegarder son intimité avec son Père et pour lui confier son engagement dans sa mission de Sauveur ; en outre, il est inutile de multiplier les paroles, car Dieu connaît nos besoins : ce qu'il attend de nous, c'est une attitude d'humilité et de confiance.

Il nous arrive de nous plaindre de ne pas être exaucés ; saint Jacques nous en a récemment dégagé quelques raisons : ne pas bien demander, demander des biens qui ne nous conviennent pas, réclamer pour satisfaire nos passions, manquer de foi et de confiance surtout, ce qui transparaît dans l'hésitation à formuler nos demandes. Le Saint-Père nous l'a dit : « Il faut prier toujours, même quand tout semble vain, quand Dieu semble sourd et muet, quand cela nous semble être une perte de temps, même si le ciel s'obscurcit » (audience générale du 11 novembre 2020). Les conditions qui rendent notre prière agréable à Dieu et digne d'être exaucée, ce sont essentiellement sa pureté et son authenticité.

Le démon s'ingénie à nous troubler pour nous éloigner du Seigneur ; résistons-lui en implorant le secours et le soutien de la grâce divine dans notre combat spirituel. Saint Paul, en effet, nous stimule dans cette lutte : « Luttez avec moi dans les prières que vous adressez à Dieu » (Rom. 15, 30).

Le temps du Carême devrait aussi nous inciter à demander l'aide des anges et en particulier, de notre ange gardien, que nous laissons peut-être trop de côté, alors qu'il n'attend qu'à venir à notre secours, puisque c'est sa mission. Que les saints anges et la Reine des anges nous guident tout au long de ce nouveau Carême pour qu'il porte de nombreux fruits de conversion et de grâce en ces temps troublés !